



PARENTS SOLOS ET COMPAGNIE

Charte

Préambule

L'émergence des familles monoparentales constitue une évolution majeure des familles ces trente dernières années. Elles représentent aujourd'hui plus d'une famille sur cinq, avec à leur tête, une femme dans une grande majorité des cas.

Dans un contexte où les liens familiaux et sociaux ont tendance à se distendre, les familles monoparentales sont particulièrement vulnérables. Lorsqu'elles sont privées de réseau familial proche et que le second parent ne s'implique plus ou peu dans l'éducation des enfants, elles assument seules l'essentiel des responsabilités familiales. Les enjeux de l'éducation des enfants, la gestion de la vie quotidienne engendrent stress et anxiété qui peuvent les exposer à des risques de santé physique et psychique. A cela peut s'ajouter une certaine précarité économique.

Etat et associations ont conduit une démarche prospective qui a identifié les besoins et attentes des parents solo. Il en ressort notamment que ceux-ci peuvent vivre une grande solitude parentale, subir seuls le poids des enjeux éducatifs et souffrir de stéréotypes déqualifiants. Pour autant, ils réussissent à mener de front ce que beaucoup de parents partagent à deux. Deux leviers d'actions principaux sont mis en œuvre : la mobilisation de leurs ressources personnelles et le développement de ressources collectives.

Mettre en place un réseau d'entraide et d'appui de parents solos, c'est donc les soulager dans l'exercice des responsabilités familiales, prévenir la solitude parentale et les situations d'épuisement, leur permettre de bénéficier de davantage de temps pour s'investir dans la vie sociale, professionnelle et citoyenne, tout en contribuant à renforcer la qualité de vie des parents comme de leurs enfants.

Parents solos et Compagnie est un réseau national qui se propose de reconnaître et de renforcer le pouvoir d'agir, de valoriser capacités et compétences, de susciter et de favoriser les démarches d'entraide et d'organisation collective de celles et ceux qui se reconnaissent comme des parents solos.



Les principes

Les acteurs du réseau Parents solos et Compagnie s'engagent à mener leurs actions dans le respect des principes suivants :

- La liberté de conscience, de pensée et d'expression. et le libre exercice de toutes les religions comme de ne pas en avoir.
- Le respect des droits humains, des diversités et des dignités culturelles et le refus de toute discrimination.
- Le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Le respect des droits de l'enfant conformément à la convention internationale des droits de l'Enfant.

L'objet du réseau

En rejoignant le réseau Parents solos et Compagnie, ses membres inscrivent leurs actions dans la poursuite des objectifs suivants :

- Valoriser l'entraide, l'organisation et l'action collective des parents solos ;
- Prévenir la solitude parentale et les situations d'épuisement ;
- Changer le regard sur les parents solos et la stigmatisation à laquelle ils sont confrontés.

L'ensemble des acteurs du réseau participe ainsi au renforcement du pouvoir d'agir des parents solos, à la valorisation de leurs capacités et leurs compétences ainsi qu'au développement de démarches d'entraide et d'organisation collective, aux fins du bien-être des parents et de leurs enfants.

Les principales missions du réseau Parents solos et Compagnie

- Le soutien à l'action collective de parents solos
- L'identification et la mise en valeur de ressources utiles aux parents solos
- La sensibilisation aux réalités et aux besoins des familles monoparentales

Le soutien à l'action collective de parents solos

De nombreux parents solos s'organisent, ou souhaitent le faire, pour mener ensemble des actions collectives. Néanmoins, ils manquent parfois de moyens et de ressources pour le faire. Le réseau « Parents solos et Compagnie » vise à renforcer leur pouvoir d'agir en soutenant et valorisant leurs démarches.



L'identification et la mise en valeur de ressources utiles aux parents solos

Exercer seul les responsabilités familiales peut parfois générer un sentiment de solitude et un réel épuisement. Pour soulager les parents solos, le réseau « Parents solos et Compagnie » recense les ressources locales qui s'adressent à eux, leur offrant ainsi du temps de répit, des possibilités de ressourcement ou une attention particulière et facilitant la mise en réseau des acteurs.

La sensibilisation aux réalités et aux besoins des familles monoparentales

De nombreuses associations, locales ou organisées en réseau national, mènent des actions avec et pour les parents solos. Pourtant, les familles monoparentales se sentent souvent invisibles, stigmatisées et déqualifiées, notamment par les institutions.

Pour changer le regard sur les parents solos, le réseau se propose de contribuer à la connaissance sur les parents solos en sensibilisant les acteurs institutionnels ou associatifs à leurs besoins et en capitalisant à partir des actions menées par les membres du réseau.